

écrites contre nous, M. de l'*Événement*, un peu honteux d'en avoir été pour ses seuls frais, se venge en chantant d'une voix enrhumée que nous reculons, que nous craignons de discuter avec lui. Mais, n'en vérité, qu'a-t-il dit qui puisse servir de base ou de thème à une discussion? Absolument rien. Il a bien pris des poses plus ou moins grotesques, malséantes, ridicules, dôvergonnées et innombrables, mais de pareilles choses ne se discutent pas. On leur imprime le stigmate qu'elles méritent et l'on s'en tient là.

M. le rédacteur de l'*Événement* dit enfin que nous sommes un écrivain sans valeur. Il a de la valeur, lui! il le sait; il connaît les chiffres qui l'expriment, car il s'est vendu tant de fois!

Le savant et éloquent historien de Bossuet, M. l'abbé Réaume, chanoine de Meaux, écrit au Rédacteur de l'*Univers* une lettre magnifique, à propos de la modération que lui prêchent ses adversaires et même certains amis. Après lui avoir assuré que dans le diocèse de Meaux, on ne suppose pas que l'*Univers* veuille sacrifier sur l'autel de la modération, il ajoute :

« L'*Univers* a ses amis timides que tout effraye. Quoi de surprenant? Ces amis conseillent la *modération*, la prudence, le silence surtout. . . . Là, se rencontre l'écueil, et je me permets, du fond de mon obscurité, de vous le signaler tel que je le vois. Tout d'abord, laissez-moi vous dire que les vrais amis de l'*Univers*, ceux sur qui il peut compter, qui font sa vie et sa force, repoussent énergiquement le système infructueux des concessions, des compromis, qui ont perdu cent causes et qui n'en ont sauvé aucune.

« Si l'*Univers* a surmonté si vite les épreuves d'un enfantement nouveau, s'il a grandi à vue d'œil, s'il est ancré sur un roc solide, si l'orage n'a servi qu'à enfler ses voiles au lieu de les déchirer, c'est que les meilleurs esprits du clergé français ont cru trouver en lui l'organe énergique de leurs propres pensées, de leurs propres sentiments; c'est qu'ils ont cru que l'*Univers* porterait haut et ferme le drapeau des saines doctrines, qui sont les doctrines romaines, comme le dit si justement Mgr. de Versailles. . . . Si donc l'*Univers*, je ne dis pas changeait sa bannière, ce n'est point possible, mais simplement oscillait sur sa base, il ne tarderait pas à sentir la pénible émotion qui se produirait au cœur de ses fidèles adhérents. »

M. le chanoine Réaume fait ensuite voir comment le silence devient souvent un fatal écueil pour la vérité, comment les *libéraux* de toutes les époques ont pratiqué la tyrannie.

« Toute mauvaise doctrine, dit-il, cherche d'abord l'ombre et le mystère; puis elle s'étend, à la manière du cancer, à petit pas, à bas bruit, presque insensiblement, *ut cancer serpit*, écrivait l'apôtre. Quand elle a acquis de la force, elle passe à l'audace et à l'oppression. Ne sortons point de notre pays et d'un temps encore près de nous. Lorsque le jansénisme fit son éclosion, il se couvrit soigneusement des voiles du silence: de là le mot fameux qui circule longtemps: le *jansénisme n'est qu'un fantôme*. Plus tard l'enfant grandit; quand il sentit ses jambes bien affermir, ses bras assez nouveaux pour frapper, assez multipliés pour prendre le nom de *légion*, ses allures changèrent rapidement, et la tyrannie devint son pain quotidien. Deux choses affermiront son règne: le mensonge, pour lequel l'espèce humaine est toujours de feu; l'intimidation, que la lâcheté humaine rend toujours si efficace. »

Après avoir apporté des faits à l'appui de ses avancées, M. Réaume continue :

« Rien n'a changé, depuis deux cents ans, dans les évolutions du parti gallican. Je le répète, rien ne l'apaisera: rien ne le conciliera. S'il veut le silence, c'est parce que le silence sert ses intérêts, c'est parce que la force ouverte lui manque. Le jour où elle lui sera donnée, le silence ne lui suffira plus, il lui faudra la mort. »

Nous avons en Canada à faire profit de ces paroles; elles renferment de précieux enseignements pour nous. A l'heure qu'il est, des hommes s'élèvent, au sein de notre société, et ils demandent, au nom de la paix, de la modération et de la charité, qu'on fasse silence sur certaines vérités. Ils sont tout disposés

même, nous dit-on, à user de certains petits moyens tyranniques pour que le silence soit bien observé. Mais qu'on le sache: *Scutum fidei gulea salutaris*; on ne meurt pas sur les degrés du trône où la vérité est assise.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre adressée, de Rome par Mgr. Pecci, au rédacteur de l'*Echo de Rome*.

« Ce que je viens de dire, par rapport à l'Eglise de France, préoccupe, au même degré et à un autre point de vue, l'Eglise d'Amérique. Celle-ci, se présente, en effet, dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles.

« Jusqu'à présent, elle n'a cessé d'être considérée comme pays de missions et conséquemment gouvernée par des lois spéciales propres à cette situation particulière. Mais le progrès immense qui s'est opéré dans ces régions lointaines au point de vue de la foi catholique, les preuves de vitalité qui s'y multiplient de jour en jour, ont fait naître parmi les populations; et surtout parmi le clergé, le désir de voir la législation générale de l'Eglise appliquée chez eux. C'est pourquoi la presse demande avec instance au Concile une constitution semblable à celle de tous les autres pays catholiques, en d'autres termes, le droit canon. Unissant aussitôt la pratique à la théorie, le clergé a résolu de déléguer à Rome quelques-uns de ses membres pour soumettre au Saint Père la situation qui leur est faite et demander une organisation conforme au droit commun.

« Je ne sais jusqu'à quel point tout ce qui se débite dans les journaux américains est fondé. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la démarche dont j'ai parlé doit être faite, et un prélat canadien que j'ai interrogé m'en a confirmé la nouvelle. Il pense même que l'on décidera quelque chose dans le sens de la pétition; — et, a-t-il ajouté, c'est justice. Puisqu'il y a des évêchés en titre avec des diocèses, on ne voit pas trop pourquoi on ne substituerait pas désormais les curés proprement dits aux missionnaires. —

« Dans ces sortes de questions, il n'est pas bon de tout savoir et encore moins de tout dire. Seulement j'en tirerai une observation pratique qui doit frapper tout esprit sérieux: c'est que pendant qu'au dehors de l'Eglise, les hommes semblent travailler à se rendre indépendants de la loi, dans l'Eglise, au contraire, on invoque la loi et l'on cherche à s'en couvrir comme d'un bouclier. Il n'est pas douteux que l'esprit de vérité ne soit du côté des nôtres. »

## CORRESPONDANCE

Monsieur l'Éditeur,

Vous avez publié dans les quatre derniers numéros de votre *Gazette* une correspondance, signée J. D. Schmouth, et dont j'ai attendu la fin avant de réclamer contre certains mensonges et certaines observations. J'ai reçu hier cette fin digne du commencement, et pour toute réponse, je vous demande la publication de la présente et du rapport du comité sur l'enseignement agricole. Vous recevrez sous le même pli le texte de ce rapport dans la *Semaine Agricole*.

Pour parler franchement, je déclare publiquement ce qu'on dit déjà partout: que M. Schmouth n'est qu'un masque, et que votre *Gazette* est l'écho ou l'organe des messieurs du Collège de Ste. Anne. Je ne descendrai donc pas jusqu'à M. Schmouth, pour l'avertir que ses élucubrations le compromettent. J'irai droit à Pécole d'agriculture, ou ce qui est la même chose pour le moment, au Collège de Ste. Anne, pour avouer à ces messieurs qu'on les tient responsables de la mensongère et injurieuse correspondance en question depuis près d'un mois.

Je n'abuserai pas des avantages que me donne cette correspondance: je resterai à ma place. Je dirai seulement, en mon nom, et au nom de mes collègues, que les membres du comité sur l'enseignement agricole rencontreront le chef de l'institution de Ste. Anne, le Rév. M. Pilote, dans la prochaine assemblée du conseil agricole. Là, ce monsieur pourra voir qu'il n'a affaire ni à des mannequins, ni à un imposteur; nous soutiendrons nos avancées; nous prouverons ce que nous disons; nous édifierons le Conseil de plusieurs renseignements à l'égard de l'école d'agriculture de Ste. Anne.

En attendant, notons trois choses pour l'information du public.